

Lycée Rabelais – Saint-Brieuc

Anaïs Castillo 2<sup>nde</sup>4

Titre : La vengeance d'un réfugié

*Mardi 22 janvier 1970*

« Faites entrer l'accusé ! » s'exclame la cour.

Mon cœur s'emballa, mes mains tremblent, des gouttes de sueur glissent sur mon front. Sous les regards noirs de la partie adverse, j'avance.

Mon avocate se prépare puis commence.

- « Madame la présidente, mesdames et messieurs les magistrats et membres du jury,

Enfant, j'ai cru que le monde était tout noir ou bien tout blanc, qu'il y avait des gentils et des méchants. Dans ma tête c'était clair, avocat était le symbole de la justice. Je souhaitais la représenter afin de sauver des innocents et incarcérer des criminels. Plaider pour des voleurs, des violeurs, des fous ou des meurtriers, était pour moi, comme accepter leur acte criminel. C'est vrai, où la justice est-elle quand on libère un coupable ? Mais voyez-vous, le monde n'est pas seulement noir ou blanc mais peut aussi être gris. Un coupable peut avoir été victime et une victime peut devenir coupable. De plus, chacun, je dis bien chacun, a le droit à la justice.

Nous connaissons tous, ici présents, les faits. M. Hernández est accusé du meurtre de Juan Velázquez, retrouvé mort étranglé et jeté à la mer dans la nuit du 24 juillet 1968. Voici les faits, mais ces faits que je viens d'exposer ne sont qu'un instant de la vie de M. Hernández. Vous avez devant vous, dans le box des accusés, non pas un fou, ni un criminel mais un homme qui a trop souffert et dont la soif de vengeance a pris le contrôle un instant. Tuer est impardonnable. Je ne vous dis pas qu'il est innocent et qu'il mérite d'être acquitté par la cour. En effet, il mérite d'être puni pour avoir volé une vie mais puni à la hauteur de ses actes et rien de plus. Mesdames et messieurs les membres du jury, je vous demande de l'écouter avant de le juger. Vous comme moi avons un but commun, nous voulons rendre justice. Savez-vous qui est cet homme ? Vous le connaissez en tant que criminel, pour le mal qu'il a commis. Cependant, saviez-vous que cet homme, né en 1933 à Malaga, ville espagnole, a connu la guerre ? Âgé de trois ans, il pouvait déjà se faire tuer dans le chaos qui régnait. Cet enfant était rongé par la peur, la panique et l'angoisse durant son enfance. Depuis son plus jeune âge il a vécu sous les bruits assourdissants des armes. Rendez-vous compte du traumatisme pour un enfant d'à peine trois ans ? Sa vie fut un enfer ! Imaginez-vous, rien qu'un instant à sa place. Chaque matin, être réveillé par le bruit de la guerre, à travers les carreaux assister au désastre jour après jour. Apprendre que vos proches tombent au compte-gouttes aux mains de l'ennemi. A l'heure où d'autres sont en temps de paix, vous êtes envahi par la noirceur qui vous entoure. Voilà comment à moins de cinq ans, une personne peut être traumatisée à vie. La guerre civile espagnole a débuté en 1936 et s'est achevée en 1939. Durant celle-ci, se sont affrontés les Nationalistes et les Républicains. Il a vécu son enfance dans la peur. Cette peur a grandi au fil du temps et s'est transformée en rage, en colère, en révolte mais aussi en courage. Le courage de se battre et d'avancer pour traverser son pays et fuir la guerre. Comme le dit si bien Averroès, « L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence. Voilà l'équation » Cette citation illustre parfaitement le sentiment de M. Hernández au moment du meurtre.

Lors de l'attaque de Malaga par les Nationalistes, la mère de cet homme a été abattue chez elle. Un soldat pointa son arme sur elle et n'a pas hésité à appuyer sur la détente parce qu'elle était Républicaine et lui Nationaliste. Il l'a tuée, sous les yeux de l'enfant. Voyez-vous, être prêt à tuer pour une différence est odieux. Tuer est un crime mais tuer non pas par accident mais par préméditation est tellement plus grave. Or mon client n'a pas prémédité ce qui allait se passer ce soir-là. Il n'a pas su surmonter le traumatisme de son enfance et celui-ci l'a rendu fou au moment des faits, il n'avait plus le contrôle sur ses faits et gestes, la rage avait pris le dessus ! Je le répète, ces actes sont graves et inexcusables mais il peut bénéficier de circonstances atténuantes compte-tenu de son passé.

En tentant de fuir comme des proies prises au piège, les habitants de Malaga se firent tuer les uns après les autres sur l'unique route qui reliait Malaga aux zones républicaines, leur seule porte de sortie. Lui et son père faisaient partie de cette population lancée sur les routes. Des centaines de bombes étaient lancées depuis les bateaux et les avions Nationalistes. Pris au piège sous cette pluie d'explosif, le père de l'enfant perdit la vie. Dans ce carnage, Esteban vit celui qui l'a toujours protégé, tomber au sol dans un bain sanglant. Seul, abandonné, livré à lui-même, il dut fuir. Mais fuir pour aller où ? En quelques instants son monde s'était effondré. Sous les explosions et fusillades, il a couru jusqu'à ce que ces jambes le lâchent. Dans ce guet-apens, il réussit à fuir grâce à une femme le relevant et l'emmenant avec elle, à l'abri du désastre.

Vous ne le savez peut-être pas encore mais je détiens un élément clé qui peut renverser ce procès. Il concerne la victime. M. Velázquez. Cet homme était un soldat nationaliste, celui ayant tenu l'arme bien droite, d'une main ferme et criminelle, n'hésitant pas à tirer sur la mère qui se trouvait devant lui. M. Velázquez a tué la mère de mon client de sang-froid. À la vue de cet homme, Esteban Hernández s'est repassé en boucle la scène de la mort de sa mère, voyant le soldat l'exécutant sans pitié. La vengeance, le traumatisme, la rage ne sont pas des prétextes pour tuer mais si nous inversons les rôles un instant, nous sommes ce jeune garçon. Si nous avons vécu ce qu'Esteban a vécu, voir un soldat tuer sans hésitation et de sang-froid notre mère sous nos yeux, comment aurait-on réagi ? Dans ces moments ce n'est plus la raison qui contrôle nos actes mais notre cœur et nos blessures. Alors oui, il a tué cet homme dans un moment de rage mais n'avait pas prémédité ce meurtre. Maintenant que vous connaissez une partie de son histoire, regardez-le différemment, regardez-le comme celui qui s'est battu, regardez-le comme celui qui a traversé son pays pour se réfugier en France, regardez-le comme celui qui est devenu orphelin après avoir vécu dans la peur. Regardez-le dans les yeux et dites-moi, la vie lui a-t-elle été clémente ? On ne peut pardonner son acte mais on peut comprendre ses blessures. En effet le meurtre de M. Velázquez était la haine qu'intériorisait M. Hernández depuis tant d'années. Elle a pris le dessus sur lui. Le prouver est simple. Voyez-vous, l'arme du crime n'est autre pour nous qu'une banale écharpe que mon client portait. Elle lui a servi à étrangler Juan Velázquez avant de le jeter par-dessus bord. Mais cet épais tissu, nommé une

« Manta » représente bien plus pour lui. Lorsque qu'Esteban a traversé son pays natal pour rejoindre nos côtes et atterrir dans des camps de concentration du Sud de la France, il la portait et c'était celle de son père. À travers les Pyrénées, la neige et le froid glacial les tuaient les uns après les autres. La Manta était leur seul moyen de lutter contre le froid. Ne voyez-vous toujours aucun lien ? Cet objet a une importante symbolique pour l'ensemble des réfugiés espagnols. Pour tuer M. Velázquez, sans réfléchir, comme un réflexe, il a ôté ce bout de tissu de son cou et s'est mis à étrangler l'homme qui se trouvait en face de lui. Cette écharpe était tout ce qui lui restait de sa famille, il vit comme une évidence, que le bourreau de ses parents devait périr avec la Manta de son père. Lorsque le corps tomba à la mer, il pensa à cette même mer d'où provenaient les bombes meurtrières ayant tué son père.

Pourquoi mon client a été submergé par cette rage incontrôlée ? Pour le comprendre revenons quelques années en arrière.

En 1939, comme tous les réfugiés espagnols, M. Hernández parvint en France. Notre pays a accueilli deux-cents-vingt-mille réfugiés, mais dans quelles conditions ? Savez-vous où hommes, femmes et enfants étaient parqués ? Parqués comme des bêtes, entassés, dépouillés et frigorifiés sur les plages. Argelès-Sur-Mer était le plus important des camps de concentration d'Espagnols. Je dis bien camps de concentration, si le terme vous choque, cela s'appelait également des camps d'internement. Leur appellation en dit long sur leurs conditions de vie. Imaginez, à l'époque, l'enfant qu'il était avait grandi et approchait de la dizaine d'année. Dix ans, un enfant de dix ans qui vit durant trois ans sur des plages, sans abri, sans repère, avec l'impossibilité d'aller à l'école. Devant vous se tient un homme anciennement analphabète qui a lutté après être sorti des camps pour apprendre tant bien que mal à lire, écrire et compter. Voyez-vous le nombre d'obstacles qu'il a dû franchir pour s'en sortir ?

Mesdames et messieurs membres du jury, ce soir vous détenez entre vos mains l'avenir de cet homme. Jugez-le avec humanité. On ne peut nier ce qui s'est passé la nuit du 24 juillet 1968 mais tenons compte de l'horreur qu'il a subie, cet homme ne voulait la mort de ce soldat, c'est la haine qui a pris le contrôle sur lui à cet instant. Maintenant c'est à vous de choisir, les hommes sont dotés d'intelligence, de raison mais aussi d'un cœur. La justice n'est pas seulement fondée sur des lois à faire appliquer pour faire respecter l'ordre. Vous savez aussi bien que moi qu'il est possible de tenir compte de circonstances atténuantes. Les faits sont réels, concrets, M. Hernández ne les nie pas. Comme je l'ai dit précédemment, un coupable peut être victime et une victime peut devenir coupable. Avant d'être coupable, mon client a été victime et si ne l'avait-il pas été, serait-il devenu un coupable ?

Alors, à présent, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Magistrats et membres du jury, je vous prie de juger Esteban Hernández. Victor Hugo a dit « La véritable indulgence consiste à comprendre et à pardonner les fautes qu'on ne serait pas capable de commettre ». Nous ne pouvons pardonner à M. Hernández, mais quelle

que soit votre décision il paiera par de longues années d'incarcération. Donnez-lui la peine qu'il mérite mais pas plus. Soyez justes ! »

Je regarde mon avocate, droite, sûre d'elle, cherchant à convaincre le jury. Ça va être à mon tour de me lever.

- « M. Hernández c'est à vous, annonce madame la Présidente.

- Madame la Présidente, mesdames et messieurs les magistrats et membres du jury,

Il y a de cela deux ans, j'ai bel et bien voulu venger mes proches pendant un instant. Je revenais du port, quand soudain, je vis cet homme, vêtu d'un bleu de travail, en train de restaurer un vieux bateau. Son regard sombre, je ne l'avais pas oublié. En un instant je le reconnus. C'était bel est bien ce soldat. Pourquoi était-il arrivé ici lui aussi ? Jamais je n'aurai la réponse. Était-ce le hasard de la vie ? En revoyant l'assassin de ma mère, les images violentes du passé se sont bousculées dans ma tête et m'ont rendu fou. Quand j'ai croisé son regard, je ne vis que l'homme qui avait brisé ma vie en un instant, sous mes yeux d'enfant. Sur le moment, je ne réalisais pas, comme si mon esprit et mon corps étaient détachés l'un de l'autre, je me voyais faire mais ne réussis pas à me reprendre. Il est évident que j'en voulais énormément à cet homme, mais jamais je n'ai voulu sa mort. Aujourd'hui je regrette profondément de n'avoir pas résister à cette pulsion criminelle. »